

REYNALD POULIN, avocat/arbitre
79, boul. René-Lévesque Est, bureau 200
Québec (Québec) G1R 5N5
Téléphone: 418-692-4180
Télécopieur: 418-692-5321

FORMATION

2008 - Accréditation Centre Canadien d'Arbitrage Commercial (CCAC)
1993 - Barreau du Québec
1992 - LL.B. Université Laval

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

1992 à ce jour: Avocat au sein de l'étude Beauvais Truchon, s.e.n.c.

CHAMPS D'EXPERTISE

Droit civil et, principalement, droit des affaires, droit immobilier, droit de la construction et droit professionnel. Me Poulin possède une solide expérience à titre de plaideur et représente une clientèle institutionnelle et d'affaires devant tous les tribunaux judiciaires et en arbitrage conventionnel. Il jouit ainsi d'une solide connaissance des règles de preuve devant les tribunaux civils et d'arbitrage. Il est fréquemment impliqué dans des litiges pertinents à des recours extraordinaires, tels l'injonction et le jugement déclaratoire, de même que des litiges entre actionnaires. Depuis quelques années, Me Poulin agit également à titre d'arbitre dans des différends de nature commerciale, de même qu'aux termes du Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs de l'APCHQ (L.R.Q., c. B-1.1, r. 0.2). À ce titre, il rend plus d'une quinzaine de décisions arbitrales sur une base annuelle et a ainsi l'avantage de cumuler son expérience pratique à celle de décideur. Il siège également sur différents comités du Barreau du Québec, dont celui de la Cour supérieure et de la Cour d'Appel du Québec du district de Québec. Ainsi, il intervient dans le cadre de recommandations quant à la pratique civile devant ces tribunaux et ceci afin de favoriser l'accès à la justice et inciter à des modes alternatifs de résolution de conflits.

EXPÉRIENCE ARBITRALE

Accréditation en matière d'arbitrage international, arbitrage commercial général, conciliation et médiation en matière de franchisage et arbitrage sur les Plans de garantie des bâtiments résidentiels neufs (R.B.Q.)

Membre du Comité d'arbitrage des comptes d'avocats du Barreau.

Membre du Comité de discipline du Barreau du Québec.

Arbitrages conventionnels divers.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Conférencier auprès de différents organismes œuvrant dans le secteur de ses compétences.

LANGUES DE TRAVAIL: Français et anglais.